QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 8928 DU VENDREDI 22, SAMEDI 23 & DIMLANCHE 24 NOVEMBRE 2024

PRIX : 20 MRU

Distribution de 30 000 tables-bancs au profit d'établissements d'enseignement et de formation dans plusieurs wilayas

Lire page 6

Commémoration de la journée internationale des droits de l'enfant

Lire page 6

Le Président de la République pose la première pierre de l'extension de l'entrepôt principal des produits pétroliers et inaugure la station de traitement des eaux usées du marché au poisson de Nouakchott



Dans le cadre des activités marquant le 64e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre de l'extension de l'entrepôt principal des produits pétroliers à Nouakchott.

Ce projet, d'un coût total de 36 millions de dollars, permettra de pallier les risques d'interruption de l'approvisionnement en carburant en assurant une capacité de stockage de 100.000 mètres cubes, renforcera la position de négociation du pays dans les futurs contrats d'approvisionnement et augmentera son attractivité et sa compétitivité pour les compagnies internationales opérant dans le domaine de l'approvisionnement en hydrocarbures.

Dans la même journée, le Président de la République a inauguré la station de traitement des eaux usées du marché au poisson de Nouakchott. Cette installation comprend notamment un réseau, une station d'épuration, un laboratoire d'analyse et de contrôle des eaux traitées avant leur réutilisation.

Lire pages 3-4

La Première Dame visite les centres d'autisme à Nouakchott



La Première Dame, Mariem Fadhel Dah, a effectué, jeudi matin à Nouakchott, une visite aux centres d'autisme du ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille dans les wilayas de Nouakchott, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Enfant.

La Première Dame, accompagnée de la ministre de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, Savia Mint N'Ttahah, s'est rendu dans les unités dédiées aux autistes dans les centres de formation et de promotion sociale pour enfants handicapés dans les moughataas du Ksar et de Toujounine.

Dans ces unités pour autistes, la Première Dame s'est enquise des services et prestations offerts par ces structures et a suivi les explications détaillées fournies par leurs responsables, notamment sur l'encadrement et les programmes de réhabilitation et d'apprentissage des enfants autistes.

Lire page 5

Inauguration du Centre de l'Emploi et de la Formation "Unipod" à l'Université de Nouakchott



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Yacoub Ould Moïne, a inauguré, jeudi, le Centre universitaire pour l'emploi et la formation « UNIPOD Mauritanie », fruit d'un partenariat entre l'Université de Nouakchott et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Unipod Mauritanie fait partie de "l'Initiative de Tombouctou", qui couvre 11 pays africains dans le but de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes Africains.

Le centre vise à créer un espace dédié à l'innovation et au prototypage, conçu pour stimuler la créativité des étudiants, des chercheurs, des start-ups, des innovateurs et des incubateurs dans les secteurs public et privé.

Lire page 7

La commission des finances de l'Assemblée nationale examine les budgets du ministère de la fonction publique et du travail...



La Commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie, jeudi matin, sous la présidence de M. Ali Mamoudou Kane, président de la Commission, pour examiner le budget du ministère de la fonction publique et du travail dans le projet de loi de finances initiale pour 2025.
La Commission a écouté les explications détaillées fournies par le Ministre de la Fonction Publique et du Travail, M. Mohamed Ould Soueidatt, sur les postes de ce budget et les domaines de son décaissement.
Le budget du ministère dans ce projet de loi de finances s'élève à 259.080.032 nouvelles ouguiyas.

...du ministère délégué auprès du ministre de l'Intérieur...



La commission des finances de l'Assemblée Nationale s'est réunie, mercredi soir sous la présidence de M. Ali Mamadou Kane, président de la commission, pour examiner le budget du ministère délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la promotion de la décentralisation et du développement local, dans le projet de loi de finances initiale pour 2025.
La commission a suivi les explications détaillées fournies par le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la promotion de la décentralisation et du développement local, M. Yaacoub Ould Salem Vall, sur les éléments de ce budget et les domaines de son décaissement.
Le budget du ministère dans ce projet de loi de finances s'élève à 43.650.000 MRU.

...et du commissariat à la sécurité alimentaire



La Commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie, jeudi matin, sous la présidence de M. Ali Mamoudou Kane, président de la Commission, pour examiner le budget du ministère de la fonction publique et du travail dans le projet de loi de finances initiale pour 2025.
La Commission a écouté les explications détaillées fournies par la commissaire à la sécurité alimentaire, Mme Fatimetou Mint Khattry, sur les postes de ce budget et les domaines de son décaissement.
Le budget du ministère dans ce projet de loi de finances s'élève à 1.118.425.122 nouvelles ouguiyas.

HORIZONS
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :
Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction :
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com
Tirage : Imprimerie nationale

AMI
الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20
E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Direction Commerciale
45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com
Tel: 00222 45 25 27 77

Le Président de la République pose la première pierre de l'extension de l'entrepôt principal des produits pétroliers







Dans le cadre des activités marquant le 64ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, S.E. le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre de l'extension de l'entrepôt principal des produits pétroliers à Nouakchott.

Après avoir dévoilé la plaque commémorative, S.E. le Président de la République a écouté une présentation des données techniques relatives à ce projet et à sa contribution au renforcement de la souveraineté énergétique du pays.

Ce projet permettra de pallier les risques d'interruption de l'approvisionnement en carburant en construisant une capacité de stockage de 100.000 mètres cubes, dont 51.000 mètres cubes de mazout, 34.000 mètres cubes de fuel, 10.000 mètres cubes d'essence et 5.000 mètres cubes de kérosène.

Le coût total de ce projet est de 36 millions de dollars, qui seront financés par un mécanisme d'intégration de ce coût dans le prix de la tonne métrique vendue par le fournisseur stratégique.

Le projet sera cofinancé par les sociétés minières grandes consommatrices, à savoir la SNIM, Taziast, MCM, la Société mauritanienne d'électricité (Somelec) et l'industrie de la pêche.

Ce projet apportera des gains importants qui renforceront la position de négociation de notre pays dans les futurs contrats d'approvisionnement, et cette capacité de stockage augmentera l'attractivité et la compétitivité de notre pays pour les compagnies internationales opérant dans le domaine de l'approvisionnement en hydrocarbures.

Le projet permettra également de mettre fin au transport maritime de carburant entre Nouadhibou et Nouakchott, ce qui représente une économie de 16,2 millions de dollars US par an, ainsi que de réduire les risques et les pénalités liés à l'utilisation des stocks tampons et d'éviter les retards de livraison, ce qui représente une économie d'au moins 15 dollars US par tonne métrique, soit l'équivalent de 18 millions de dollars US par an.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'énergie et du pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris par S.E. le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazwani, visant à promouvoir l'économie nationale et à assurer la continuité de l'approvisionnement de notre pays en produits pétroliers ainsi que l'extension, le développement et la réhabilitation des installations de stockage.

Il a ajouté que grâce à ce projet stratégique et inédit, qui traduit l'intérêt du Président de la République pour le renforcement de la souveraineté énergétique du pays, notre pays pourra surmonter les ruptures d'approvisionnement en carburants, et assurer définitivement la continuité et la régularité de l'approvisionnement en carburants de Nouakchott et de la région sud de manière permanente.

Il a souligné que le montant économisé en un an grâce à ce projet est équivalent à l'investissement total du projet, ce qui signifie que tous les coûts sont récupérés en un an environ.

Le ministre de l'énergie et du pétrole a passé en revue les efforts importants déployés pour améliorer les installations de stockage du pays, où la capacité a été augmentée et les normes ont été relevées dans les installations de stockage de Nouadhibou, ainsi que les travaux en cours pour renforcer la capacité de stockage à Nouakchott.

La cérémonie de pose de la première pierre de cette nouvelle structure d'entreposage s'est déroulée en présence du Premier Ministre, M. Mokhtar Ould Diay, du Ministre secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, du Ministre chargé du cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, les deux ministres conseillers à la présidence de la République, des membres du Gouvernement, du wali de Nouakchott sud, de la Présidente de la Région de Nouakchott, du Maire d'El mina, de hauts responsables militaires et sécuritaires, des membres du corps diplomatique accrédités à Nouakchott et d'un certain nombre d'élus.



Le Président de la République inaugure la station de traitement des eaux usées du marché au poisson de Nouakchott

S.E. le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a inauguré, jeudi soir, au marché au poisson de Nouakchott, une station d'épuration et de traitement des eaux usées, dans le cadre de la célébration du 64ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

Après l'inauguration, S.E. le Président de la République a écouté les explications détaillées du personnel technique de la station sur son mécanisme de fonctionnement et sur la manière dont elle traite et épure les eaux usées et les eaux industrielles.

Cette installation comprend :

– Un réseau d'assainissement de 9 kilomètres pour traiter les eaux usées et les eaux d'origine industrielle.

– Une station d'épuration d'une capacité de 400 mètres cubes pour les eaux domestiques et de 2 700 mètres cubes pour les eaux de nettoyage des poissons, ainsi que la possibilité de déverser les eaux épurées dans la mer par une conduite de 1 150 mètres de long et de 12 mètres de profondeur, de sorte que le processus se déroule dans des conditions qui n'affectent pas négativement l'environnement ou la plage.

– Un laboratoire d'analyse et de contrôle des eaux traitées avant leur réutilisation.

– Un générateur de 275 kVA pour l'alimentation électrique de secours.

Le coût de ce projet s'élève à environ six millions de dollars mobilisés par le gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme Régional de Pêche en Afrique de l'Ouest.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires, M. El Vadhil Ould Sidaty Ould Ahmed Louly, a souhaité la bienvenue à S.E. le Président de la République à l'une des inaugurations marquant le 64ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

Il a ajouté que ces inaugurations ne sont que des exemples des grandes réalisations faites par Son Excellence, dans le cadre de son engagement envers le peuple mauritanien, notant que cette installation répond à un besoin urgent pour le marché au poisson à Nouakchott et que le gouvernement s'était engagé à l'achever et à le mettre en service avant la fin de cette année, ce qui a été fait.

Le ministre a décrit la décision de regrouper toutes les activités de l'économie maritime en un seul secteur ministériel comme étant le reflet de la vision prospective du Président de la République et de sa volonté d'assurer un développement harmonieux du secteur qui promeut une économie bleue basée sur l'exploitation durable des ressources marines, augmente de manière significative ses retombées économiques et sociales, et fait face efficacement aux impacts environnementaux croissants.

Pour remplir cet engagement, le gouvernement, sous la supervision du Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, a développé une stratégie intégrée pour le secteur de la pêche et les infrastructures maritimes et portuaires, qui a été traduite en plans d'action détaillés.

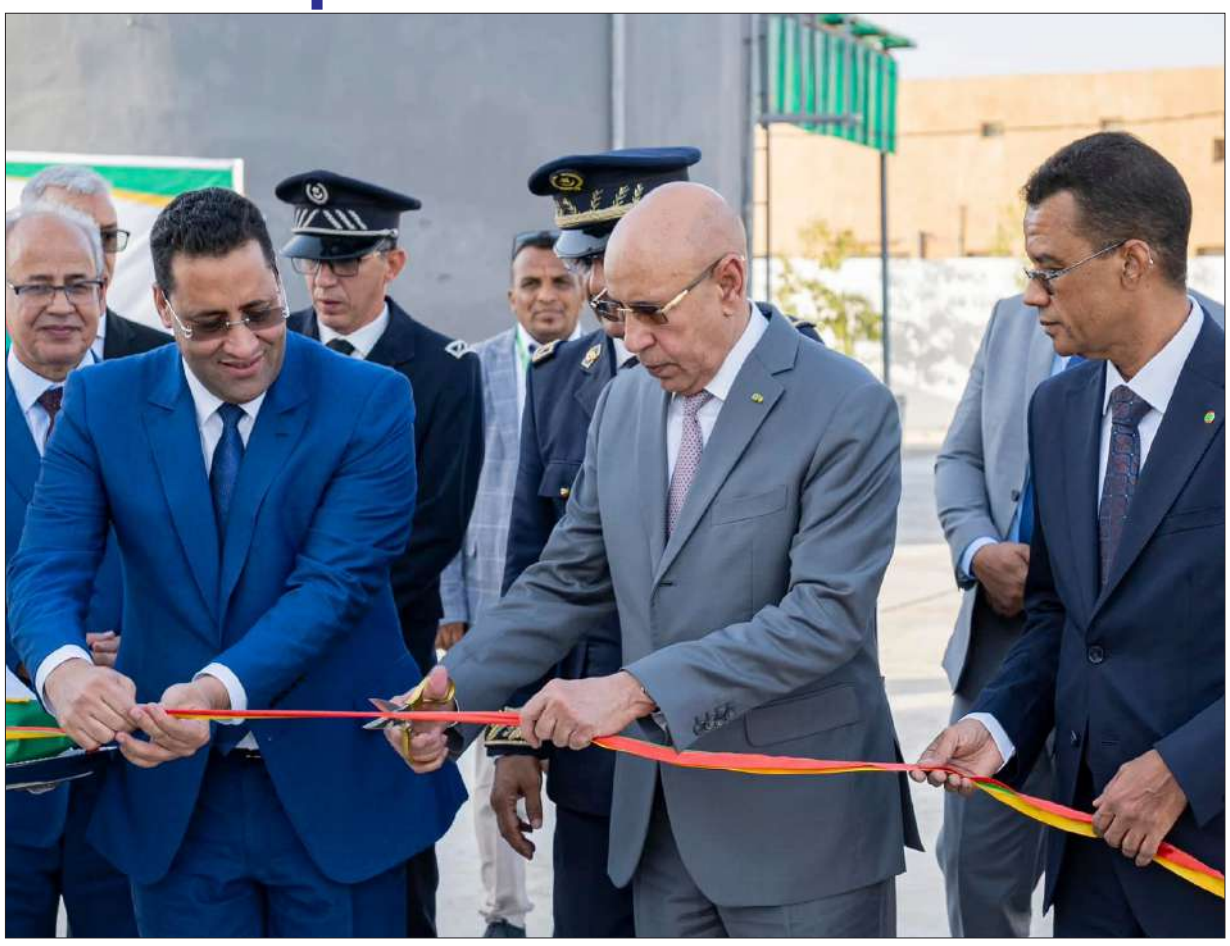
Le ministre a souligné que cette installation fait partie d'une série d'installations que le secteur a l'intention de construire, conformément au plan d'action du gouvernement et en application des hautes directives du président de la République, soulignant, dans ce contexte, que le secteur ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre rapide et parfaite de ce qui a été programmé dans le cadre de la pêche et de l'infrastructure maritime et portuaire.

Pour sa part, le maire de Tevragh-Zeina, M. Isselmou Ould Mahjoub, a souhaité la bienvenue à S.E. le Président de la République, soulignant que cette inauguration s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, rappelant les grands sacrifices des pères fondateurs.

Il a remercié le Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires pour la mise en œuvre de ce projet, ainsi que les partenaires financiers, notamment la Banque Mondiale.

Le marché au poisson de Nouakchott comprend 45 usines de transformation du poisson, 15 unités de production de glace et 15 stations-service, et est le principal fournisseur de poisson du marché national.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier Ministre, M. Mokhtar Ould Diay, du Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, du Ministre chargé du Cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, des deux Ministres Conseillers du Président de la République, des membres du Gouvernement, du wali de Nouakchott Ouest, de la Présidente de la Région de Nouakchott, du Maire de la Commune de Tevragh -Zeina, de certains responsables militaires et sécuritaires et des membres du corps diplomatique accrédité en Mauritanie.







La Première Dame visite les centres d'autisme à Nouakchott



La Première Dame, Mariem Fadhel Dah, a effectué, jeudi matin à Nouakchott, une visite aux centres d'autisme du ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille dans les wilayas de Nouakchott, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Enfant.

La Première Dame, accompagnée de la ministre de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, Savia Mint N'Ttahah, a entamé sa visite par le Centre de Formation et de Promotion sociale pour Enfants Handicapés, « Unité Autisme » dans la moughataa du Ksar, où elle a reçu des informations sur ses différentes sections et sur le système éducatif spécifique aux enfants autistes.

En marge de la visite, la première dame et la délégation qui l'accompagne ont rencontré les parents des enfants du centre et ont suivi avec grande attention leurs préoccupations.

La deuxième étape de la visite a porté sur le Centre de formation et de promotion sociale pour enfants handicapés autistes dans la moughataa de Toujounine.

La Première Dame a visité les différentes ailes du centre, a passé en revue les services offerts et a suivi les explications détaillées fournies par les responsables du centre, notamment sur les programmes de réhabilitation et d'apprentissage des enfants autistes.

A l'issue de sa visite, la Première Dame Mariem Fadhel Dah a déclaré à l'Agence Mauritanienne d'Information qu'elle a été honorée de visiter les centres d'autisme du ministère de l'Action sociale, notant que sa visite coïncide avec la Journée Internationale de l'Enfance.

Elle a ajouté que cette visite lui a permis de constater les efforts inlassables déployés par ces centres et leurs administrations, leur engagement et les actions concrètes en faveur de la prise en charge des enfants autistes en particulier et des enfants polyhandicapés en général.

Elle a appelé les parents des enfants à coopérer avec l'administration en leur faisant part de leurs problèmes, soulignant que les services concernés travaillent pour s'occuper de ces enfants, les soutenir et sauvegarder leurs droits.

La Première Dame était accompagnée des autorités administratives des wilayas de Nouakchott- Ouest et de Nouakchott Nord ainsi que du Président du Conseil régional de Nouakchott.

Le ministre de la justice reçoit l'ambassadeur de Turquie



Le Ministre de la Justice, M. Mohamed Mahmoud Ould Cheikh Abdallahi Ben Boya a reçu, jeudi après-midi, SEM. Burhan Koroglu, ambassadeur de la République de Turquie auprès de notre pays.

L'entretien a porté sur les différents aspects des relations de coopération et de fraternité entre notre pays et la République de Turquie, notamment dans le domaine de la justice.

La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du Ministère, M. Mohamed Ahmed Eida, du conseiller du ministre chargé de la Coopération, M. Omar El Ghassem, de la conseillère du ministre chargée de l'Accès à la Justice et de la Communication, Mme Mint Ahmed Mint Takrour, et du directeur de la Coopération et de la Coopération Inter-Judiciaire, M. Houssein Cheikh Kebadi.

Le ministre des Affaires étrangères reçoit l'ambassadeur d'Égypte...



Le ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des mauritaniens de l'extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu, jeudi, S.E.M. Khaled Youssef, ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, le ministre des affaires étrangères et le diplomate égyptien ont passé en revue les relations de coopération distinguées entre les deux pays frères, les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que les questions d'intérêt commun.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Omar Mohamed Babou, Ambassadeur, Directeur du Monde Arabe à la Direction Générale de la Coopération Bilatérale au Ministère.

... du Qatar ...

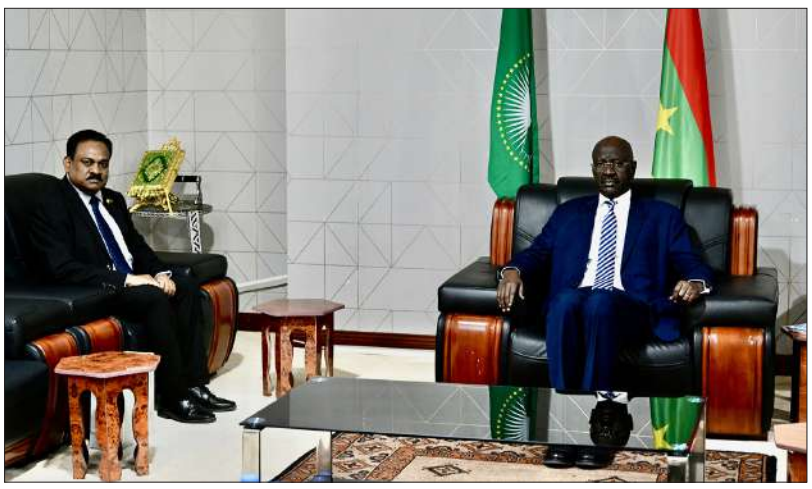


Le ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des mauritaniens de l'extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu, jeudi, S.E.M Shaheen bin Ali Khalfan Al Kaabi, ambassadeur de l'Etat du Qatar en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, le ministre des affaires étrangères et le diplomate qatari ont passé en revue les relations de coopération distinguées entre les deux pays frères, les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que les questions d'intérêt commun.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Omar Mohamed Babou, Ambassadeur, Directeur du Monde Arabe à la Direction Générale de la Coopération Bilatérale au Ministère.

...et de l'Inde ...



Le ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des mauritaniens de l'extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu, jeudi, S.E.M. Naresh Kuma, ambassadeur de la République d'Inde en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, le ministre des affaires étrangères et le diplomate indien ont passé en revue les relations de coopération distinguées entre les deux pays amis, les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que les questions d'intérêt commun.

Le ministre de la Défense s'entretient avec l'ambassadeur de Russie



Le ministre de la Défense, des Retraités et des Enfants de Martyrs, Hanana Ould Sidi, s'est entretenu, jeudi à Nouakchott avec l'ambassadeur de Russie en Mauritanie, SEM Boris Zelko.

L'entretien a porté sur les moyens de développer et de renforcer les relations de coopération entre la Mauritanie et la Russie, particulièrement dans les domaines relevant du secteur de la Défense.

Le président de l'Assemblée nationale regagne Nouakchott

Le président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bembe Meguett, est rentré, jeudi, à Nouakchott, en provenance d'Abu Dhabi où il a effectué une visite aux Emirats arabes unis à l'invitation M. Saqr Ghobash, président du Conseil national fédéral.

Le président de l'Assemblée nationale était accompagné d'une délégation parlementaire composée de MM. Mohamed Abdelrahman Ould Sabar, Khatari Ould Mahmoud, El Eid Mohamedan M'bareck et Loulla Mint Zerrough, ainsi que de MM. Mohamed Yahya Ould Haye, chargé de mission à l'Assemblée et Ousmane Kamara, directeur de la coopération et du protocole.



Distribution de 30 000 tables-bancs dans plusieurs wilayas



La ministre de l'Éducation et de la Réforme du système éducatif, Mme Houda Babah, a lancé, jeudi à Nouakchott, l'opération de distribution de 30.000 tables-bancs au profit de plusieurs wilayas.

Cette distribution concerne les wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Trarza, du Tagant, du Guidimagha, de Nouakchott-Sud, Nouakchott-Nord et Nouakchott-Ouest.

Le directeur du patrimoine et de la maintenance au ministère de l'Education nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Abdallahi Sow, a indiqué que ces tables-bancs ont été acquises dans le cadre d'une convention entre le ministère et une société nationale, notant que les wilayas citées n'ont pas bénéficié des distributions effectuées en début d'année.

Il a souligné que pour la première fois, 26 000 tables ont été réparées dans le cadre d'une convention entre le secteur et le ministère de la formation professionnelle, sachant que toutes les écoles réceptionnées les années précédentes ont été dotées de tables-bancs, soit 21 tables-bancs par salle de classe.

Le directeur a précisé que le ministre a donné des instructions pour mettre à la disposition du secteur des ateliers de réparation de tables-bancs, et d'autres instructions pour fixer les tables dans les salles de classe afin d'éviter leur déplacement.

Commémoration de la journée internationale des droits de l'enfant

La ministre de l'action sociale, de l'enfance et de la famille, Mme Savia Mint Ntahah, a présidé, jeudi, à Nouakchott, le lancement des activités commémoratives de la journée internationale des droits de l'enfant.

Cette journée, qui tombe le 20 novembre de chaque année, a été placée sous le thème « A l'écoute de l'avenir ».

Dans un discours prononcé à cette occasion, la ministre de l'Action sociale a indiqué que la protection de l'enfance et la promotion des droits de l'enfant figurent au premier plan des ambitions du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, pour le pays, conformément aux engagements de la Mauritanie résultant de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant, soulignant que la protection de l'enfance occupe également une place de choix dans les préoccupations de la Première Dame Marième Vadhel Dah, louant son plaidoyer constant en faveur des questions de l'enfance, et plus particulièrement sa visite aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, aux antennes des centres de l'autisme à Nouakchott.

« Au cours du premier mandat de Son Excellence le Président de la



République, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, la Mauritanie a réalisé un certain nombre de réformes liées à la protection de l'enfance, telles que l'alignement continu de la législation nationale sur les normes de droits énoncées dans la Convention, l'élaboration et l'adoption d'un code général de l'enfance, la mise en place de plusieurs mécanismes institutionnels chargés des questions de l'enfance et la mise en œuvre de programmes axés sur l'état civil, l'éducation, la santé, le développement de la petite enfance et la protection des enfants contre la violence et l'exploitation », a-t-elle déclaré.

La ministre a passé en revue les réalisations accomplies dans le domaine de la protection et de l'inclusion sociale des enfants confrontés à des difficultés, notamment le renouvellement du Parlement des enfants, la poursuite des travaux sur les conseils municipaux pour l'enfance, l'accueil et l'intégration d'environ 7 000 enfants dans les écoles et les familles, dont environ 2 000 familles supervisées par la Première Dame au cours des dernières semaines, a ajouté la ministre, précisant que la célébration de cette fête n'est pas une occasion passagère, mais un appel renouvelé à travailler dur pour assurer un avenir radieux aux enfants.

À son tour, la vice-présidente du Parlement des enfants, Fatimetou Mint Yarba, a déclaré que la célébration de cette fête n'est pas une occasion passagère, mais un appel renouvelé à travailler sérieusement pour assurer un avenir radieux aux enfants, appelant à des politiques efficaces et à des programmes durables pour permettre aux enfants de se construire un avenir meilleur.

Le représentant de l'UNICEF, M. Kabir Alaoui, a déclaré que la commémoration de cette journée est l'occasion de rappeler les principaux défis auxquels le monde est confronté, soulignant que la plupart des enfants dans le monde sont exposés à des violations de leurs droits et sont de plus en plus menacés dans les circonstances difficiles dans lesquelles le monde vit actuellement.

La cérémonie a été lancée en présence du Ministre de la Justice, du Commissaire aux Droits de l'Homme et du wali de Nouakchott Ouest.

Inauguration du Centre de l'Emploi et de la Formation "Unipod" à l'Université de Nouakchott

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; M. Yacoub Ould Moine, a inauguré, jeudi, le Centre universitaire pour l'emploi et la formation « UNIPOD Mauritanie », fruit d'un partenariat entre l'Université de Nouakchott et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Unipod Mauritanie fait partie de "l'Initiative de Tombouctou", qui couvre 11 pays africains dans le but de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes Africains.

Le centre vise à créer un espace dédié à l'innovation et au prototypage, conçu pour stimuler la créativité des étudiants, des chercheurs, des start-ups, des innovateurs et des incubateurs dans les secteurs public et privé, et à fournir des ressources et un programme de mentorat pour soutenir le développement de projets et développer des compétences en matière de réflexion sur la conception et de l'innovation technologique.

S'exprimant à cette occasion, M. Yacoub Ould Moine, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a salué la création de ce centre qui constitue le premier espace d'innovation au niveau des établissements d'enseignement supérieur dans le pays grâce au partenariat entre l'Université de Nouakchott et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Il a indiqué que le lancement effectif de cet édifice scientifique et de formation traduit les efforts de l'Etat pour investir dans le capital humain, notamment la jeunesse qui bénéficie d'une attention particulière dans le programme de S.E. le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani « Mon ambition pour la nation » et le plan d'action du gouvernement de S.E. le Premier ministre, M. Mokhtar Ould diay.

Il a expliqué que l'entrepreneuriat en Mauritanie s'est imposé ces dernières années comme un outil essentiel au cœur de nombreuses stratégies nationales visant à atteindre les objectifs de développement durable, à promouvoir l'inclusion sociale, l'emploi des jeunes et la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'à diversifier l'économie, notant que la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2021-2030 a fixé l'emploi et l'entrepreneuriat comme deux axes centraux à travers la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur Horizon 2030, encourageant l'entrepreneuriat et l'employabilité des diplômés.



Il a souligné que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique compte sur ce centre et le rôle qu'il peut jouer dans l'accompagnement des efforts du secteur pour l'amélioration de la qualité de la formation et de ses résultats.

Il a remercié le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son soutien généreux dans la mise en place du centre et le personnel de l'université qui a accompagné ce projet.

M. Ahmed Salem Bede Etvagha, ministre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration, a prononcé un discours dans lequel il a souligné l'importance de ce centre et sa valeur scientifique et professionnelle en tant que jalon dans le processus d'innovation et de créativité dans notre pays.

Il a indiqué que ce centre incarne la vision ambitieuse de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, de promouvoir la transformation numérique et la modernisation de l'administration, et reflète les efforts tangibles du gouvernement, dirigé par le Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, pour réaliser cette vision avec efficacité et compétence, ajoutant que « Unipod" est un centre de transformation numérique et de modernisation de l'administration ». « L'Unipod est un centre intégré qui embrasse les talents et offre un espace distingué d'échange et de coopération entre divers acteurs pour stimuler la créativité et l'innovation, car il s'agit d'une plateforme ambitieuse qui ouvre de nouveaux horizons à la jeunesse mauritanienne pour lui permettre de développer ses compétences et d'investir son énergie dans la construction d'un avenir numérique prospère pour la Mauritanie ».

Il a souligné que l'ouverture de ce centre est une étape importante dans la réalisation des objectifs stratégiques de la transformation numérique, qui comprennent la création de centres d'excellence, le développement de l'intelligence artificielle et le renforcement de la coopération entre le gouvernement, les institutions académiques et les partenaires internationaux.

Le ministre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration a déclaré que cette installation est le fruit d'une coopération fructueuse entre le gouvernement, l'université et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et un modèle réussi de travail collectif qui contribue à l'avancement du développement.

Il a adressé ses sincères remerciements et sa reconnaissance au PNUD et à tous les partenaires qui ont contribué à faire de ce projet une réalité tangible.

Le ministre a adressé un message à la jeunesse créative pour lui dire que ce centre a été créé pour elle et qu'elle doit saisir cette opportunité pour développer ses capacités et concevoir des solutions qui contribuent à la réalisation des aspirations de son pays, qui a besoin de vos esprits brillants et de vos innovations prometteuses.

Pour sa part, le président de l'Université de Nouakchott, M. Ali Mohamed Salem Boukhari, a salué la création de cet édifice scientifique, professionnel et technologique au sein de l'université, car il offrira l'opportunité aux étudiants et aux titulaires de diplômes supérieurs d'innover, de créer et de préparer des projets qui contribueront à l'emploi et à l'expertise des jeunes dans divers domaines.

Ces dernières années ont été marquées par un essor important de l'enseignement supérieur, car de nombreuses universités dans le monde ont connu des changements majeurs dans le niveau d'enseignement des connaissances de base aux étudiants, passant des parcours éducatifs classiques qui conduisent à l'obtention de diplômes sans qualifications suffisantes pour assurer à leur titulaires un accès facile au marché du travail ou acquérir des compétences leur permettant de lancer leurs propres projets, à de nouvelles méthodes qui alignent la formation sur les opportunités d'emploi, a-t-il déclaré.

Il a ajouté que ces transformations ont permis la mise en place d'incubateurs au sein des universités qui permettent aux étudiants et aux diplômés de mener des activités innovantes et à valeur ajoutée en tant que partie intégrante de leur enseignement supérieur afin que ces universités puissent produire des entrepreneurs à succès.

Le président de l'Université de Nouakchott a souligné que ce centre est un incubateur universitaire qui inspire les étudiants, les enseignants et les diplômés et les aide à penser comme des entrepreneurs grâce à l'utilisation de moyens technologiques modernes tels que les imprimantes 3D et d'autres moyens qui contribuent à créer un environnement propice à l'innovation et à mettre l'accent sur le transfert de technologie et les programmes de propriété intellectuelle afin de contribuer au développement économique et à la croissance des secteurs innovants en Mauritanie.

Il a souligné que l'Université de Nouakchott est soucieuse de mettre l'accent sur la formation de compétences de haut niveau qui répondent aux besoins de la société, aux besoins du développement et aux exigences du marché de travail pour être en phase avec les évolutions de l'époque et les exigences de la mondialisation.

Pour sa part, le représentant résident du PNUD, M. Mansour N'Diaye, a souligné que ce projet revêt une grande importance pour les étudiants, les chercheurs et les experts dans le domaine de l'emploi, car il fournit des informations avancées et des méthodes nouvelles et modernes de formation professionnelle, ajoutant qu'il s'agit d'un laboratoire universitaire d'innovation et d'un projet exemplaire dans le cadre de l'initiative continentale du PNUD de Tombouctou, qui couvre 11 pays africains et reflète l'engagement collectif de libérer le potentiel créatif des jeunes et de leur fournir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en solutions tangibles.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et de l'action civique, M. Mohamed Abdallahi Ould Louly, et de hauts responsables de l'Etat.



Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances reçoit une mission du FMI



Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget, M. Codioro Moussa N'Guenore, a reçu jeudi à Nouakchott, une mission d'assistance technique en administration fiscale du Fonds Monétaire International (FMI), conduite par Monsieur Olivier Sanz, conseiller résident en administration fiscale auprès de l'AFRITAC et comprenant M. Mickael Roekaert, expert du département des finances publiques (FAD) du FMI, et M. Mocktar Belamech, économiste au bureau du FMI à Nouakchott.

Les entretiens ont porté sur la coopération en matière d'assistance technique en administration fiscale entre la Mauritanie et le FMIU et sur les voies et moyens de la renforcer.

La rencontre s'est déroulé en présence de Mme Lebatt Nouha , conseillère du ministre, point focal d'AFRITAC/FMI.

La commissaire à la sécurité alimentaire reçoit l'ambassadeur d'Italie



La Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Mme Fatimetou Mint Khattri, a reçu, jeudi, à Nouakchott, SEM. Laura Botta, ambassadrice d'Italie en Mauritanie.

L'entretien a porté sur les relations de coopération existantes entre les deux pays amis et les moyens de les renforcer et de les développer, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'appui à la résilience des groupes vulnérables.

Au cours de la réunion, la commissaire à la sécurité alimentaire a passé en revue avec l'Ambassadrice d'Italie les aspects de la coopération entre le CSA et la coopération italienne, en particulier le programme d'appui à la production agricole dans le centre et l'est de la Mauritanie.

L'Ambassadrice d'Italie s'est félicité du niveau de coopération étroite entre notre pays et l'Italie, notamment dans le domaine de l'appui à la production agricole et au renforcement de la résilience des classes vulnérables, et a exprimé sa satisfaction quant aux efforts du CSA dans ce domaine, soulignant la disponibilité de la coopération italienne à renforcer et à diversifier le partenariat avec la Commission dans ce domaine.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Moustapha Ould Cheikh Abdallahi, Conseiller chargé de la Coopération au Commissariat, et de M. Sid'Ahmed Ould Teguedi, Directeur des Programmes de Développement au CSA.

La Mauritanie participe à une table ronde sur le développement de l'enseignement professionnel et technique



La table ronde visant à approuver le consensus de Tianjin sur le développement de l'enseignement professionnel et technique mondial a démarré hier jeudi à Tianjin, en Chine, en présence de M. M. Enwey Cheikh Abeidi, secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Prenant la parole à cette occasion, le secrétaire général a salué la coopération mauritano-chinoise dans le domaine de l'enseignement supérieur, exprimant la disponibilité du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à œuvrer pour son développement afin de garantir les intérêts communs des deux pays.

Présentation en atelier des réformes introduites dans la gestion des finances publiques



Le ministère délégué auprès du ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget, en collaboration avec l'expertise française, a organisé, jeudi à Nouakchott, un atelier technique de présentation et de discussion de la loi fondamentale sur les lois de finances en Mauritanie.

Les participants à l'atelier, qui s'inscrit dans le cadre de l'adoption des budgets-programmes, suivront une série d'exposés présentant le cadre général des lois, leurs objectifs et les critères et contrôles qu'elles fixent pour l'exécution des budgets.

Les exposés présenteront les politiques financières générales, les réformes introduites dans la gestion des finances publiques, les domaines d'exécution du budget qui doivent être basés sur la performance et la méthodologie de gestion des comptes de l'État de manière transparente et régulière, ainsi que les techniques de préparation du budget de manière précise et participative.

M. Diallo Mamadou Abdallahi, directeur de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, a indiqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la grande attention et de la priorité accordées à la réforme du système de gestion des finances publiques par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a fait observer que notre pays a franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre effective de cette réforme au niveau budgétaire et comptable, et dans l'élaboration des manuels pour préparer les documents de référence prévus par la loi statutaire, notamment le document de programmation budgétaire pluriannuelle, le cadre de dépenses sectorielles à moyen terme, le système de gestion des programmes et les budgets opérationnels des programmes.

Parmi les projets de réforme des finances publiques entrepris, il a cité l'élaboration d'une méthodologie pour déterminer la performance à travers la préparation d'un rapport annuel et l'adoption d'une classification budgétaire qui qui associe les classifications administrative, économique, fonctionnelle, géographique, programmatique et comptable, assurant que ces classifications enrichissent l'information financière, renforcent la transparence, améliorent la compréhension du budget et permettes de mieux traduire les choix publics.

Le directeur de cabinet du ministre délégué a fait également mention de la préparation du document de programmation pluriannuelle (2024-2026) et (2025-2027), et le pilotage de la structure du budget-programme dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'action sociale et des finances, en vue de sa généralisation à partir de 2026.

Il a souligné que des travaux sont en cours au niveau comptable pour mettre en œuvre la réforme dans ce domaine par la préparation d'un solde d'ouverture et l'évaluation des actifs et des questions techniques qui l'exigent, ce qui permettra à l'État de passer d'une comptabilité par fonds à une comptabilité analytique multidimensionnelle.

M. Diallo Mamadou Abdallahi, a souligné que beaucoup de ces réformes resteront lettres mortes si elles ne sont pas soutenues par un système d'information orienté vers la technique, la technologie et la sécurité; un système capable de traiter toutes les composantes de la trajectoire des dépenses et de les relier de manière synchronisée, et constituant un levier fort pour la circulation d'une information financière en quantité et en qualité, de sorte que tous les partenaires – utilisateurs, citoyens, chercheurs et experts – peuvent trouver leurs besoins.

Bernard Rubi, conseiller à l'ambassade de France, et Laurent Sabathier, chef du Projet d'Appui à la Formation en Finances publiques, ont souligné l'importance de cet atelier dans la mise en place d'un processus de gestion des finances publiques précis et transparent à travers l'adoption de méthodologies modernes basées sur des budgets-programmes axés sur la performance.

Journée nationale de sensibilisation sur les accords commerciaux internationaux signés par la Mauritanie



Le ministère du Commerce et du Tourisme, représenté par la direction de la promotion du commerce extérieur, a organisé, jeudi à Nouakchott, une journée nationale de sensibilisation sur les accords commerciaux internationaux signés par la Mauritanie.

Cette journée nationale vise à faire connaître l'ensemble des accords commerciaux internationaux signés par la Mauritanie, tels que les accords préférentiels, l'Accord de Libre Echange Continental Africain et surtout l'accord préférentiel signé par la Mauritanie avec l'Union Européenne.

Le programme de la journée comprendra plusieurs présentations sur les différents accords commerciaux et leurs implications sur le commerce extérieur et l'économie en général, présentées par des spécialistes du domaine et suivis de questions et de discussions.

Dans son allocution d'ouverture, au nom du ministre du Commerce et du Tourisme, le conseiller juridique au ministère, M. Sidi Ould Had, a indiqué que le thème de cette journée de sensibilisation dépasse le domaine du commerce pour s'étendre à l'ensemble de l'économie, notant que la Mauritanie est un corridor commercial incontournable et une porte d'entrée vers l'Afrique subsaharienne, ce qui lui confère l'avantage d'opportunités et d'échanges commerciaux croissants à travers l'Océan Atlantique.

Il a ajouté qu'avec ces caractéristiques, la Mauritanie a acquis une compétence dans le commerce qui lui confère un avantage concurrentiel certain, avec la libéralisation des échanges à partir de l'élargissement des marchés et l'intensification de la concurrence ; en conséquence, il devra s'atteler à compenser la baisse des recettes douanières et des autres recettes de services due à la libre concurrence et à la libéralisation des échanges ; et commencer à mettre l'accent sur les produits et les exportations et passer de l'économie de rente à l'économie productive.

Dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, le directeur du département de la promotion du commerce extérieur a confirmé que le secteur s'est mis au diapason de ces accords en introduisant le système électronique « Rex », qui permet la numérisation de toutes les procédures liées à l'exportation vers l'Union Européenne.

Il a précisé que parmi les accords qui font l'objet de sensibilisation, celui de l'accord préférentiel avec l'Union européenne est le plus important, et c'est en vertu de lui que les produits d'origine mauritanienne sont exportés vers les marchés européens sans droits de douane, et 257 entreprises qui se sont inscrites dans le système Rex agréé par l'Europe bénéficient de cette exonération, en plus de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act) américain, qui permet l'exportation des produits d'origine mauritanienne sans droits de douane vers les Etats-Unis dans un marché de 330 millions d'habitants.

Dans le même contexte, le directeur de la promotion du commerce extérieur a signalé l'existence d'un accord préférentiel avec la République populaire de Chine, qui ouvrira un marché de 1,4 milliard de personnes, sans droits de douane, aux marchandises d'origine mauritanienne, en plus de l'accord conclu avec la CEDEAO et d'un accord plus complet et de plus grande envergure relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Tenue de la deuxième session de l'Assemblée Générale du projet « Graines de Citoyenneté »



La deuxième session de l'Assemblée générale du projet "Graines de citoyenneté", qui cible les wilayas de l'Assaba, du Guidimagha, du Gorgol, de Nouakchott et de Dakhlet-Nouadhibou s'est tenue jeudi à Nouakchott.

Organisée par l'Organisation Internationale pour les Migrations, la citoyenneté et le développement, en partenariat avec le Commissariat aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, avec le financement et l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Délégation de l'Union européenne, la session de deux jours vise à renforcer efficacement le dialogue entre les organisations de la société civile et les institutions publiques mauritaniennes dans le domaine du développement local.

Raison pour laquelle la session est axée sur le soutien des initiatives citoyennes et sur l'offre d'opportunités d'emploi de la jeunesse mauritanienne dans divers domaines sur l'ensemble du territoire national.

Ce projet pionnier donne la priorité aux questions d'intégration inclusive des jeunes et des femmes en Mauritanie, conformément aux orientations définies dans le programme de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, « mon ambition pour la nation », a déclaré M. Rassoul Ould El Khal, commissaire adjoint aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile.

Un programme que le gouvernement s'emploie à mettre en œuvre, afin de construire une politique inclusive et participative qui accorde une place de choix aux jeunes et aux femmes, a-t-il dit.

Le programme électoral du Président de la République incarne une vision inclusive pour une Mauritanie tournée vers l'avenir, une Mauritanie dans laquelle la société civile joue un rôle central dans le développement social et économique du pays, à travers la construction d'une société civile organisée et active, pleinement intégrée dans les processus de conceptualisation, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques, a-t-il ajouté.

Le Commissariat a pris plusieurs mesures à cet égard, notamment la préparation d'une stratégie nationale pour renforcer le rôle de la société civile et lui permettre de diagnostiquer de manière inclusive le secteur et de déterminer ses besoins et ses domaines d'intervention prioritaires, a-t-il poursuit.

Il a œuvré également à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel à travers la mise en œuvre effective de la loi 004/2021 et de ses textes d'application, qui ont établi un système déclaratif au lieu d'un système d'autorisation préalable et défini des outils de gestion à travers la plateforme numérique « FEDDAM », simplifiant les procédures tout en améliorant la transparence et l'efficacité dans la structuration des plateformes régionales de la société civile dans tous les domaines des wilayas du pays.

Le Président de la région du Gorgol, M. Mamadou Abou Ba, a salué à son tour le soutien continu apporté par l'Union européenne et l'AFD, pour renforcer le rôle de la société civile mauritanienne comme pilier fondamental de la cohésion sociale et du développement intégré.

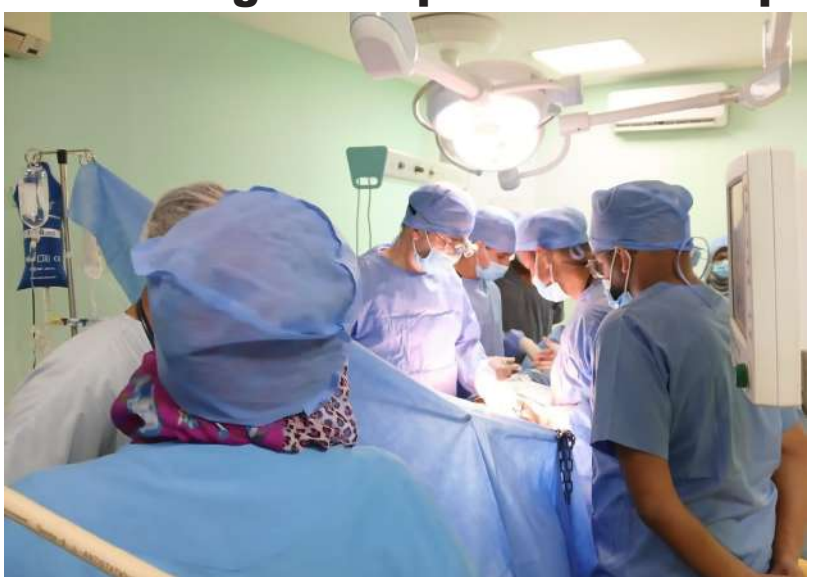
L'Ambassadeur de France en Mauritanie SE M. Alexandre Garcia, a passé en revue, quant à lui, les interventions les plus importantes du programme, disant qu'il représente un engagement renouvelé de la France au bénéfice de la société civile mauritanienne en soutenant la stratégie nationale de renforcement des ONG et des organisations de base et de développement créées en 2021.

L'Ambassadeur a remercié et félicité le Commissariat pour la création de la plateforme numérique « FEDDAM », comme premier espace d'échange d'informations en ligne entre les organisations de la société civile, l'État et les partenaires de la légalisation en Mauritanie.

"Nous œuvrons à travers ce programme à encourager les jeunes à changer pour le mieux et à leur donner l'opportunité de participer à la définition des politiques qui les concernent ainsi que de transformer leur potentiel en réalisations tangibles afin d'accroître leur contribution au développement social et économique du pays, a souligné, quant à lui, l'Ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne à Nouakchott, M. Joaquín Tasso Villalonga.

Des représentants du Ministère de l'automatisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et de l'action civique, le président de la région de l'Assaba, le Directeur des Relations avec la Société Civile au Commissariat et un certain nombre d'acteurs et de personnes intéressés par le domaine avaient assisté à cet atelier.

Une mission médicale française spécialisée dans la chirurgie complexe du foie opère à Nouakchott



Une mission médicale française spécialisée dans la chirurgie complexe des maladies du foie a commencé, jeudi, à effectuer des interventions chirurgicales à l'Institut national d'hépatologie et de virologie (INHV) de Nouakchott.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une coopération tripartite entre le Ministère de la Santé, représenté par l'Institut National d'Hépatologie et de Virologie (INHV), qui accueille la mission, et l'hôpital français « Paul Bros », spécialisé dans la chirurgie du foie, et la principauté de Monaco.

Pendant sept jours, la mission médicale réalisera 12 opérations complexes du foie.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le professeur Mohamedou Ould Mennah, directeur général de l'Institut national d'hépatologie et des maladies virales, a déclaré que cette coopération permettra de réaliser des opérations gratuites pour les citoyens dans le besoin, en particulier celles qui ne sont pas disponibles en Mauritanie, ainsi que de former les chirurgiens mauritaniens à ce type d'opérations complexes.

L'accord avec les organisations participantes prévoit le transfert d'expertise, le développement et l'autonomisation des chirurgiens mauritaniens au cours des 10 prochaines années, a-t-il précisé.

Le Comité national de l'ITIE organise une conférence de presse



Le Comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a organisé, jeudi, à Nouakchott, une conférence de presse à l'occasion de l'obtention par la Mauritanie d'une note de 81 sur 100 dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2019, lors de la 61ème réunion du Conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Conseil d'administration de l'ITIE).

Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou, conseiller du Premier ministre et président du comité national de l'ITIE a expliqué que cette réunion vise à partager le résultat d'une phase de travail du comité, à savoir la décision de déclarer la conformité de la Mauritanie à la norme ITIE lors de la réunion du conseil d'administration de l'ITIE qui s'est tenue à distance les 12 et 13 novembre à Oslo.

Il a précisé que ce résultat est le fruit d'un travail difficile, car l'ITIE est une initiative qui a vu le jour en Afrique du Sud après qu'un diagnostic de la situation des pays riches en ressources minérales ait montré que la réalité des populations de ces pays était basée sur la pauvreté et les guerres civiles.

Il a ajouté que l'idée de l'ITIE est basée sur la nécessité d'une gouvernance rationnelle de ces ressources et que les rentes de ces ressources reviennent aux populations et deviennent ainsi une source de bénédiction plutôt qu'une source de malédiction.

La Mauritanie a déposé sa première demande d'adhésion à l'ITIE en 2005 et adhère depuis lors aux critères de l'ITIE, a-t-il déclaré.

Il a souligné que ce qui est nouveau dans le statut de l'ITIE, c'est qu'après trois ans, chaque pays est évalué pour sa conformité aux critères, soulignant que la commission nationale pour l'initiative de transparence, qui est le bras technique et politique du gouvernement pour mettre en œuvre ces engagements, a pu, grâce à ses efforts et ses partenaires dans le processus, former une rupture avec toutes les anciennes méthodes et méthodologies selon lesquelles elle fonctionne, y compris que le rapport a été publié avec deux ans de retard, et la commission n'a pas eu d'impact dans la vie quotidienne dans les cercles officiels de l'État dans la prise de décision.

Il a souligné que la Commission a pu franchir une étape importante en 2019, lorsque le gouvernement mauritanien a approuvé un décret obligeant les parties (État, entreprises et société civile) à publier automatiquement les données qui constituent la base du rapport préparé et publié par la Commission sur une période de dix mois au lieu de deux ans et six mois.

Pour sa part, Mme Fanta Sow, conseillère technique de la Coopération allemande, principal bailleur de fonds de l'initiative, a remercié la Mauritanie pour les efforts qu'elle a déployés pour atteindre les normes requises par l'initiative et pour les efforts des parties impliquées dans le processus, telles que les entreprises et la société civile.

Elle a réitéré l'engagement de la Coopération allemande à accompagner continuellement le programme et à poursuivre ces efforts fructueux dans le domaine de la conformité à l'ITIE.

M. Abda Diop, secrétaire permanent de l'ITIE en Mauritanie, a présenté un document sur les objectifs de l'ITIE, ses origines et les résultats qu'elle a obtenus dans différents pays.

A la fin de la réunion, diverses questions ont été posées sur les objectifs de la commission, les résultats obtenus et la mesure dans laquelle les entreprises opérant dans le domaine des minéraux respectent les règles et réglementations en la matière.

AMI
الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

Le projet de développement de la ville de Nouakchott

Par Dr Sid Amar Ould Cheikhna



La capitale, Nouakchott, est une ville nouvellement créée, puisque le projet de sa construction a été annoncé par Mokhtar Ould Daddah dans un discours prononcé le 20 mai 1957 devant l'Assemblée régionale de Mauritanie, en sa qualité de vice-président du Conseil de gouvernement de Mauritanie, et le transfert de la capitale de « Saint-Louis » en territoire mauritanien était le signe d'un nouvel avenir pour la nouvelle entité mauritanienne, et le président Mokhtar Ould Daddah a déployé des efforts considérables pour réaliser ce rêve.

Mokhtar Ould Daddah et son équipe ont déployé des efforts considérables pour réaliser ce rêve, tant pour convaincre les fonctionnaires et les habitants de la décision que pour faire pression sur les Français afin que le transfert de la capitale soit décrété et financé. Plus tard, ceci a eu lieu puisque le ministre des Colonies a effectivement prit le décret de transfert de la capitale le 24 juillet 1957 et la première pierre de la capitale fut posée le 5 mars 1958.

Le transfert de la capitale sur le territoire national a constitué, selon le ministre Mohamedhen Ould Babah, un changement et une aventure civilisationnels majeurs. Les français tenaient à ce que la Mauritanie demeure administrée de l'autre côté du fleuve, et pour cela ils ont détruit, comme on le sait, le ‘’port de Heddy’’ à trois reprises afin d'empêcher tout contact entre les populations de ce pays et le monde arabe. Le transfert de la capitale sur le territoire mauritanien était le signe que le pays avait retrouvé son identité, et cela a été fait au prix de grands sacrifices par Mokhtar et ses compagnons qui préféraient rester sur les dunes de sable en pleine tempête à Nouakchott que dans les maisons et les bureaux climatisés de Saint Louis « N’Dar », et ce au prix de grands sacrifices.

La nouvelle capitale, dans laquelle des installations gouvernementales, des institutions de service public et quelques quartiers résidentiels ont été construits, a commencé comme une petite ville, belle et peu peuplée, et sa croissance naturelle aurait pu faire l'objet de la construction d'une capitale moderne avec des spécifications modernes, si ce n'était de la survenue d’évènements climatiques, sociaux, économiques et politiques ayant eu un puissant impact.

À la fin des années 60 du siècle dernier et au début des années 70, la Mauritanie a connu une grave sécheresse, car les taux de précipitations ont diminué à des niveaux sans précédent, ce qui a conduit à frapper l'économie rurale basée sur l'agriculture et l’élevage de plein fouet, l'agriculture étant gravement perturbée et le bétail décimé, cela a entraîné d'importantes vagues de migration vers les grandes villes.

La capitale, Nouakchott, a été au premier rang des villes qui ont attiré l'exode rural en raison de son importance économique, sociale, administrative et culturelle. En 1962, Nouakchott ne représentait que 7,9 % de la population urbaine, alors qu'en 1977, elle en représentait 44,9 % avec un taux de croissance démographique de 21,1 %. -La population de Nouakchott est passée de 5807 en 1962 à 138530 en 1977, portant la population de la capitale à 1,4 million d'habitants - soit 29,4 % de la population mauritanienne - selon les données du dernier recensement en 2023.



Les vagues de migration de la population vers la capitale au cours des dernières décennies ont créé une pression énorme sur les infrastructures et les institutions de services dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et des sports, en plus des services d'eau et d'électricité. Malgré les efforts appréciables déployés par les régimes et les gouvernements successifs pour résoudre les problèmes et les crises de la capitale et les projets mis en œuvre dans divers aspects du développement, dont les plus importants sont peut-être l'aménagement du territoire, l'élimination des bidonvilles et la fourniture aux pauvres de terres habitables, ces efforts sont restés des patchworks et des solutions partielles et n'ont pas abordé les vrais problèmes de la ville-capitale suivant une vision intégrée dans un grand projet de développement global.

Le projet d'aménagement de la capitale Nouakchott, récemment approuvé par le Conseil des Ministres, constitue un projet urbain prometteur et un droit au développement qui mérite d'être salué pour la lueur d'espoir qu'il représente pour une capitale qui s'est dégradée dans la misère urbaine et l'échec du développement, comme si sa réalité douloureuse ne concernait personne et ne méritait pas une pause de réflexion, de traitement et d'avancement.

Son Excellence le Président Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a su tirer son épingle du jeu en proposant le projet d’urgence annoncé par le gouvernement, à travers de multiples axes, d'un montant financier dépassant les 50 milliards MRO, qui peut être considéré comme la deuxième fondation de la capitale, en termes de patriotisme et d'aspiration à des lendemains meilleurs pour la population.

Le nouveau projet est entièrement financé par le trésor public mauritanien, et inclut toutes les moughataas de la capitale et ses différents quartiers, et se concentre sur les secteurs les plus importants, et les plus influents dans la vie du citoyen à travers les composantes de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'électricité, des routes, des communications, des sports, de la jeunesse, du transport, des communications, de l'environnement et du visage culturel de la capitale pour mettre fin aux crises de la capitale, qui sont restées insolubles en raison du manque de volonté sérieuse et d'une vision globale.

Le gouvernement du Premier ministre Mokhtar Ould Diay a la grande responsabilité de mener à bien ce projet national de manière à mettre fin à la série de déceptions des habitants de la capitale et à concrétiser les instructions du Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazwani, qui considère ce projet comme l'un de ses principaux engagements dans le cadre de son programme « Mon ambition pour la Mauritanie ».

Il nous reste à conclure par deux remarques au terme de la discussion sur cet important projet de développement, dont la première est d'accompagner la mise en œuvre de ce projet à partir de la société civile et politique pour qu'il se réalise comme prévu et selon les meilleures normes loin du clientélisme, de la manipulation et de la fraude, tandis que la seconde est relative au lancement d'un projet parallèle relatif à la construction d'un grand barrage selon les meilleures normes techniques pour protéger la capitale des risques de montée du niveau de la mer due aux effets du réchauffement climatique et de la fonte des glaces de l'océan, qui représente un danger qui nécessite une prise en charge rapide.

TR : M’bareck O Sabbar

Les bougies, un danger pour la santé ?

Une bougie qui brûle envoie dans l'air différent produit chimiques. Ceux-ci peuvent-ils nuire à la santé ? Une bougie allumée met en jeu un phénomène de combustion, au même titre qu'un feu de cheminée ou que la cuisson d'un aliment dans la poêle. Quelque chose sert de "carburant" (ou de combustible): ici, c'est la cire de la bougie, et la mèche la transporte par capillarité jusqu'à la flamme. La combustion incomplète mène à la production de suie qui se forme dans les régions riches en combustibles de la flamme et qui peut s'échapper en raison des mouvements horizontaux d'air à proximité. De plus, une combustion implique généralement de l'oxygène : on parle alors d'oxydation. La lumière jaune iridescente d'une chandelle est d'ailleurs due à l'oxydation de la suie.



Le même phénomène se produit lorsqu'on brûle du bois, mais la particularité d'une bougie, c'est que la cire contient aussi des substances organiques. Celles-ci sont relâchées dans l'air, sous diverses formes qui s'avèrent parfois potentiellement toxiques. Et c'est de là que viennent les inquiétudes de certaines personnes.

Des polluants dans l'air

En 1999, des chercheurs américains ont analysé la combustion des bougies dans les églises. Ils ont observé la production de particules très fines (diamètre inférieur à 1000 nm, soit 1 millième de millimètre) et ultrafines (diamètre inférieur à 1 nm). Ces particules en suspension peuvent causer des problèmes de santé.

Des études réalisées en Suède en 2009 et en Italie en 2013 ont observé le même phénomène. Dans le cas de l'étude italienne, deux chandelles sur trois ont émis des concentrations de 27 à 98 microgrammes de particules fines (1 microgramme = 1 millième de de milligramme) par mètre cube (on dit µg/m3). La limite recommandée est de 25 µg/m3.

Selon l'étude de 1999, une proportion importante de ces particules était composée de carbone élémentaire. Des chercheurs de Malte ont d'ailleurs observé en 2022 que l'utilisation de bougies était l'activité domestique qui contribuait le plus à l'émission de particules de carbone. Les concentrations atteignaient alors 62 µg/m3.

Des substances appelées composés organiques volatils (COV) peuvent aussi être émises lors de la combustion. Des études réalisées en France, en Corée du Sud et en Italie entre 2012 et 2015 ont remarqué que les bougies pouvaient être une source plus ou moins importante de COV. Dans l'étude italienne, la concentration dans l'air était de 3,5 µg/m3 pour le formaldéhyde, de 0,15 µg/m3 pour le benzène et 0,4 µg/m3 pour le benzo[a]pyrène. On était donc loin en-dessous des limites recommandées pour ces substances, qui sont respectivement de 100 µg/m3, 5 µg/m3 et 1 µg/m3.

L'étude sud-coréenne, de même que le rapport des associations de fabricants de chandelles, ont également détecté la production de formaldéhyde par les bougies. Cette substance serait présente en particulier lors de la combustion des chandelles parfumées.

Cependant, selon un rapport de laboratoire commandé par plusieurs associations de fabricants de chandelles, les émissions de COV attribuables aux bougies sont très faibles et nettement inférieures aux normes de qualité de l'air.

Enfin, certaines chandelles peuvent augmenter la concentration de plomb dans l'air si leur mèche en contient, concluaient des chercheurs américains en 2002. En effet, les fabricants peuvent ajouter des fils métalliques contenant du plomb pour rendre la mèche plus rigide. Santé Canada souligne que ces mèches peuvent produire des vapeurs de plomb lorsqu'elles se consument, ce qui est nocif pour les enfants et les femmes enceintes.

Quels effets sur la santé ?

Il semble donc clair que les chandelles peuvent émettre des polluants dans l'air. Cependant, cela peut-il affecter la santé humaine ?

Deux études réalisées en 2014 en Allemagne et au Danemark ont observé une association entre l'exposition aux chandelles et la diminution de la fonction pulmonaire. Une étude réalisée en 2010, aussi au Danemark, n'a toutefois pas observé un tel lien.

Par ailleurs, une étude réalisée en 2014 en Suède a conclu que l'exposition aux chandelles affectait la variabilité du rythme cardiaque, un prédicteur du risque de maladies cardiovasculaires. Une étude de 2019 a également noté une réduction de la performance cognitive chez les participants qui avaient été exposés aux particules en suspension produites par des chandelles.

Toutefois, pour plusieurs de ces études, les participants ont été exposés en laboratoire à un nombre important de chandelles, c'est-à-dire entre 10 et 40 qui brûlaient simultanément.

En 2022, des chercheurs du Danemark ont étudié l'effet des chandelles en prenant le soin d'interroger les participants sur leur utilisation réelle, plutôt qu'en les exposant à des bougies en laboratoire. Ils n'ont alors observé aucun lien entre l'utilisation régulière de chandelles (plus de 4 fois par semaine) et des incidents cardiovasculaires ou respiratoires.

En 2014, une équipe internationale de chercheurs avait d'ailleurs conclu que dans des conditions normales d'utilisation, les bougies parfumées ne devraient pas poser de risques pour la santé des consommateurs en raison de leur impact modéré sur la qualité de l'air. Les scientifiques français soulignent pour leur part que la concentration de particules dans l'air cesse d'augmenter lorsqu'on éteint la chandelle et que cette concentration diminue en quelques heures, notamment grâce à la ventilation.

Privilégier les chandelles de qualité

Selon les chercheurs italiens, la pureté de la cire pourrait influencer l'émission de COV. Par exemple, l'ajout d'huile à la paraffine augmenterait l'émission de certains COV comme le benzène, le toluène et le xylène. Les fragrances dans les chandelles parfumées seraient aussi responsables de l'émission d'aldéhyde. Enfin, le contenu en soufre entraîne des émissions de SO2 (dioxyde de soufre). Les chercheurs suédois ajoutent que les colorants dans la cire peuvent contenir des métaux lourds.

L'origine même de la cire peut affecter le type de polluants, de même que la quantité produite.

Selon les chercheurs suédois, la façon dont la chandelle brûle influence également les émissions de particules. Lorsque la combustion de la flamme est régulière, elle émet surtout des particules ultrafines. Si la flamme vacille en raison des courants d'air, les particules émises seront plus grosses et composées en majorité de carbone élémentaire puisque les mouvements d'air horizontaux permettront à la suie de s'échapper. Quand la chandelle s'éteint, elle produit une fumée blanche composée surtout de matière organique.

Enfin, le nombre de chandelles est aussi important. Par exemple, des chercheurs polonais ont étudié en 2013 l'effet des chandelles sur la qualité de l'air dans les cimetières, lors des cérémonies de la Toussaint. Ils estiment que de 50 à 100 chandelles brûlaient alors sur certaines tombes. Malgré qu'on soit à l'extérieur, ils ont observé une hausse significative des concentrations de benzène et de toluène dans l'air.

Verdict

Les chandelles produisent bien des polluants dans l'air. Cependant, brûler un nombre raisonnable de chandelles de qualité dans une pièce bien ventilée reste en-dessous de ce qui est considéré comme un risque pour la santé.

Ces propriétés magnétiques de bactéries

Dans un article publié dans le journal Proceedings of the National Academy of Science, des scientifiques viennent de révéler la symbiose entre des organismes microbiens, dont les propriétés magnétiques leur permettent de naviguer collectivement dans les sédiments. Ce travail rendu possible par une forte interaction entre la science des matériaux et la microbiologie, aide à comprendre les mécanismes associés à l'émergence de nouvelles fonctions chez le vivant.

L'étude des interactions du vivant à l'échelle microscopique serait encore aujourd'hui inaccessible sans l'interdisciplinarité de scientifiques armés de technologies de pointe. En effet, le résultat du croisement de leurs travaux a aujourd'hui permis de révéler une singulière association entre des bactéries magnétotactiques et leur hôte, un eucaryote unicellulaire (i.e. protiste).

Comprendre l'intérêt de la présence des bactéries attachées à la surface du protiste, montre l'ingéniosité d'adaptations environnementales dont font preuve les microorganismes face à leur environnement.

Les microorganismes sont en effet capables de percevoir leur environnement et de réagir à leurs fluctuations à l'aide de récepteurs en tous genres: pression, température, et même le champ magnétique terrestre. Des microorganismes ont élaboré des structures sensorielles spécifiques ou des stratégies écologiques leur permettant d'exploiter les variations du champ magnétique terrestre.

De nombreux animaux, notamment des oiseaux, des poissons et des insectes, possèdent naturellement cette capacité de géolocalisation pour s'orienter lors de leur migration sur de longues distances. Dans le monde microbien, la magnétoréception des bactéries repose sur la synthèse de chaînes de nanocristaux magnétiques intracellulaires. C'est à l'heure actuelle, la seule forme de géolocalisation à avoir été caractérisée par les scientifiques.

L'ensemble des microorganismes sensibles au champ magnétique décrits à ce jour associent la magnétoréception à des systèmes de senseurs dédiés à toutes sortes de signaux physico-chimiques grâce auxquels ils peuvent naviguer en direction ou à l'opposé de substances spécifiques. Ce comportement de navigation, appelé magnétotaxie, n'était, jusqu'à récemment, observé que chez les bactéries magnétotactiques, présentes dans des zones à fort gradient chimique, généralement rencontrées dans les sédiments aquatiques. En guidant leur déplacement le long des lignes verticales du champ magnétique plutôt que dans un volume, leur magnétisme leur permet de trouver plus facilement la zone au niveau de laquelle les conditions sont optimales pour leur croissance.

Cependant, des découvertes ont révélé en 2019 que des protistes flagellés d'une dizaine de micromètres avaient également acquis cette capacité par une stratégie singulière: la symbiose avec ces bactéries magnétotactiques. La magnétotaxie est assurée collectivement, les symbiotes bactériens fabricants les nano aiguilles magnétiques et l'hôte eucaryote permettant la perception de l'environnement chimique et la nage. Cependant, la grande question était de comprendre comment cet ensemble pouvait fonctionner de façon aussi coordonnée.

Les scientifiques ont ainsi déployé une multitude d'approches et de technologies incluant la microscopie électronique à transmission et à balayage et le rayonnement synchrotron sur des cellules environnementales triées individuellement pour comprendre comment interagissent physiquement les symbiontes et leur hôte ainsi que l'origine des propriétés magnétiques de l'ensemble. Ils ont ainsi pu présenter de manière explicite et détaillée les structures membranaires qui assurent l'alignement longitudinal des cellules les unes par rapport aux autres. Ils ont également démontré que les propriétés magnétiques des cristaux fabriqués maximisent le moment magnétique de chaque symbiote et celui de leur hôte.

De manière surprenante, la description détaillée des structures mises en place entre les bactéries et le protiste montre un excès de magnetosome par rapport à ce qui serait nécessaire pour expliquer les mécanismes de géolocalisation. Il semble que d'autres avantages pour la physiologie des microorganismes aient été développés au cours du temps. Ces travaux ouvrent donc de nouvelles pistes à explorer pour comprendre ces interactions symbiotiques.

La face cachée de la Lune bientôt trop bruyante

Construire un radiotélescope sur la face cachée de la Lune : c'est là un rêve de longue date des astronomes... et des amateurs de science-fiction. Il semble toutefois que la réalité soit en train de les contourner par leur droite.

Étant donné que la Lune présente toujours la même face à la Terre, un radiotélescope sur sa face cachée aurait l'avantage de pouvoir "écouter" le cosmos tout en étant complètement à l'abri des ondes radio émises par notre civilisation.

Le problème, c'est que notre civilisation commence à s'étendre autour de la Lune : les projets d'exploitation minière avancés ces dernières années par différents pays, et même par des compagnies privées, laissent croire que, dans la prochaine décennie, la Lune pourrait être visitée par plus de 200 sondes spatiales, en orbite et sur sa surface. Et plus ces engins seront nombreux, plus ils auront besoin d'autres satellites en orbite pour assurer les télécommunications -donc, davantage de "bruit".

Des chercheurs s'en sont récemment inquiétés, dans le cadre d'un congrès sur l'astronomie lunaire dans la prochaine décennie, organisé en février par la Société royale de Londres.

À tout le moins, parmi ces nombreux engins lunaires, il y en a un qui doit étudier précisément les conditions particulières de la face cachée pour la radioastronomie : le Lunar Surface Electromagnetic Experiment (LuSEE), prévu pour 2026. Ses antennes de trois mètres de long, formant une croix, tenteront de mesurer "l'aube cosmique", époque correspondant à l'apparition des premières étoiles. Un défi, même dans l'actuel silence de la face cachée: la puissance "d'émission" de cette signature du jeune cosmos est estimée à un cent-millième du "bruit" produit par notre galaxie.

En théorie, note un récent reportage de la revue Nature, il serait possible de limiter les interférences. Si on songe que, sur Terre, des initiatives locales ont donné naissance à des "zones de silence radio" dans les parages de certains observatoires de radioastronomie, il serait peut-être possible de réduire le "bruit" des engins en orbite lunaire. À condition que ces nouveaux joueurs n'y voient pas un obstacle à leurs ambitions...

Source : Techno science

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS
HORIZONS
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
SPORT
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
N° 8928 DU VENDREDI 22, SAMEDI 23 & DIMLANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Super D1 :

La 8ème journée en ligne de mire



Après la fenêtre internationale, le championnat national Super D1 reprend ses droits. Étalée sur trois jours, la huitième journée débute aujourd'hui vendredi 22 novembre. En première heure,
As pompier rencontre l'AS Douanes. En deuxième heure, FC Nouadhibou sera opposé à l'AS Garde, à Cheikha. Samedi, réception du FC Ksar par Nzidane d'Atar, au stade municipal de la capitale de l'Adrar. Au stade olympique, FC Tevragh Zeina croisera le fer avec Chemal FC. Tandis qu'à Cheikha, Inter de Nouakchott jouera contre l'AS SNIM. Dimanche 24 novembre, l'ASC Gendrim rencontrera l'AS Touldé. Merreikh Sc défiera Nouakchott Kings.
La rencontre devant mettre aux prises Al Hilal à Kaédi FC a été reportée, à une date ultérieure.

FIBA 3x3 Africa Cup 2024 :

Stage préparatoire de l'équipe nationale mauritanienne



L'équipe nationale masculine de basket-ball a entamé depuis le 18 novembre, un stage préparatoire au FIBA 3x3 Africa Cup 2024. Les joueurs de la sélection Bocar Kane, Mohamed El Béchir Sy, Souleymane Pêne et Sidi Diallo se préparent ardemment sous la houlette du Coach Souleymane Diakité.
Le stage qui se déroule à l'ISJS prend fin le 26 courant. Par la suite, la sélection ralliera Antananarivo (Madagascar) où se tiendra, du 29 Novembre au 1er Décembre 2024, la sixième édition du FIBA 3x3 Africa Cup 2024.

GHANA :

Otto Addo conserve son poste d'entraîneur des Black Stars malgré les problèmes de qualification pour la CAN 2025

Le Conseil Exécutif de la Fédération Ghanéenne de Football, sous la direction du Président Kurt Okraku, a décidé de maintenir Otto Addo au poste d'entraîneur des Black Stars, malgré la récente déception lors de leur campagne de qualification pour la CAN 2025, comme l'a rapporté Kessben FM.
Les Black Stars ont fait face à une série de qualifications difficile, réussissant à obtenir seulement deux nuls et subissant trois défaites, les laissant sans victoire lors de six matches. Leurs struggles se sont soldés par une dernière place dans le Groupe F, anéantissant les espoirs de participer au prestigieux tournoi.
C'est la première fois depuis deux décennies que le Ghana manquera la CAN, la dernière absence datant de 2004.
Cette performance médiocre a suscité de vives inquiétudes quant à l'avenir du football dans le pays. Reconnaissant la gravité de la situation, la FA ghanéenne doit se réunir le mercredi 20 novembre 2024 pour débattre des problèmes pressants concernant l'équipe nationale, notamment leur échec à se qualifier pour le prochain tournoi au Maroc.
Alors que les appels à la démission d'Otto Addo se font de plus en plus entendre parmi certains secteurs du public, des médias locaux rapportent que la FA reste déterminée à le maintenir en fonction. Ils estiment que l'entraîneur ne doit pas porter le poids de la responsabilité des résultats décevants de l'équipe.
Ainsi, Otto Addo continuera son rôle de leader alors que les Black Stars se préparent pour les prochaines qualifications à la Coupe du Monde 2026 qui débuteront en mars prochain. Le Ghana a fini dernier de son groupe derrière l'Angola, le Soudan et le Niger. Les Black Stars n'ont enregistré aucune victoire lors de ces éliminatoires. Ils seront donc absents à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, une première depuis 2004.

Mondial 2026 :

Le tirage au sort préliminaire de l'UEFA le 13 décembre



Le tirage au sort préliminaire de l'UEFA pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 aura lieu au siège de la FIFA, à Zurich (Suisse), le vendredi 13 décembre 2024 à 12 heures (CET).
Les associations membres de l'UEFA vont bientôt découvrir le chemin qui les mènera à la plus grande Coupe du Monde de la FIFA de tous les temps
Le tirage au sort aura lieu au siège de la FIFA, à Zurich (Suisse)
Retransmise sur FIFA.com et FIFA+, cette cérémonie marque une nouvelle étape sur la route de la première Coupe du Monde de la FIFA à 48 équipes
La compétition préliminaire pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ bat déjà son plein dans cinq des six confédérations. Bientôt, ce sera au tour des équipes nationales de l'UEFA de se joindre à cette grande course vers la plus gigantesque compétition sportive de tous les temps.
En effet, les associations membres de la FIFA affiliées à l'UEFA vont découvrir le parcours qui les mènera, peut-être, vers cette édition historique. Le tirage au sort préliminaire de l'UEFA pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 aura lieu au siège de la FIFA, à Zurich (Suisse), le vendredi 13 décembre 2024 à 12 heures (CET).
L'élargissement du plateau de la phase finale de l'épreuve reine de la FIFA s'est traduit par une augmentation du nombre de places allouées aux sélections européennes, qui seront désormais 16 à être présentes (contre 13 auparavant).
Avec 48 équipes en lice, l'édition 2026 de la Coupe du Monde de la FIFA s'annonce d'ores et déjà comme la plus inclusive jamais organisée.
La phase de groupes de la compétition préliminaire de l'UEFA débutera en mars 2025 et s'achèvera en novembre 2025. Elle se déroulera selon un format traditionnel : 12 groupes de quatre ou cinq équipes, le premier de chaque groupe étant directement qualifié pour la phase finale.
Les quatre places restantes seront attribuées en mars 2026 à l'occasion d'un barrage réunissant les 12 deuxièmes et les quatre équipes les mieux classées de la Ligue des Nations de l'UEFA, à savoir les vainqueurs de groupes de l'édition 2024/25 qui n'auront pas encore validé leur billet pour la Coupe du Monde de la FIFA ou les barrages de l'UEFA.